



Ki Tissa (257)

בבאם אל אהל מועד ירחצו מימים... להקטיר אשה לה' (ל.כ.)
 « En venant dans la tente d'assignation, ils se laveront avec de l'eau...pour faire brûler l'encens »

(30,20)

On peut s'interroger : Pour servir dans la cour du *Michkan* et offrir des sacrifices sur l'autel extérieur, il faut déjà se laver les mains et les pieds avec l'eau du *Kior*. Ainsi, il semble encore plus évident que pour offrir l'encens à l'intérieur du *Michkan*, où la sainteté est plus grande, qu'il faille encore plus se laver. Pourquoi le verset a-t-il donc besoin de le préciser clairement, alors que c'est évident! En fait c'est justement parce que l'endroit où l'encens est offert est bien plus saint, celui qui va y entrer sera plus sensibilisé et se préparera davantage en sanctifiant ses pensées. De ce fait, il risquerait de croire qu'il n'a pas besoin de se laver avec l'eau du *Kior*, car il se sentira déjà pur intérieurement du fait de sa préparation pour pénétrer ce lieu si sacré. La Torah vient ici nous apprendre que les pensées et les bonnes intentions, si elles sont nécessaires, elles ne suffisent pas. Il faut aussi y joindre la pureté de l'action. Le Cohen doit aussi se laver physiquement. La Torah exige que les bonnes intentions se concrétisent par des actes conformes.

Rabbi Moché Feinstein « Darach Moché »

וישב משה אל ה' ויאמר אנא תטא העם הזה תטאה גדלה ויעשו להם אלהי זָהָב (ל.ב. לא)

« Moché retourna vers Hachem et dit : De grâce! Le peuple a commis un grand péché et s'est fait un dieu d'or » (32,31)

Pour défendre le peuple, Moché aurait dû plutôt minimiser la faute. Comment comprendre le fait qu'il aggrave le péché en déclarant : « Le peuple a commis une grande faute » ? **Le Rav de Kozmir** explique que l'une des conditions essentielles du repentir est la reconnaissance de la faute. Quand quelqu'un a commis une faute, l'un des principes du repentir est d'accepter son péché, le reconnaître, et ne pas rechercher des excuses et des circonstances atténuantes. L'homme doit accepter avoir commis la faute et la regretter sincèrement. Ainsi, quand Moché voulait défendre le peuple par rapport à la faute du veau d'or, il dit à Hachem qu'Israël a commis « Une grande faute ». A comprendre dans le sens qu'Israël reconnaît avoir commis une grande faute. Ils avouent et reconnaissent que leur péché est grand et ne cherchent aucune excuse pour le diminuer. Dès

lors, leur repentir est complet et ils méritent donc bien d'être pardonnés.

ועתה אם תטא תטאתם ואם אין מחני נא מספרך אשר כתבת (ל.ב.לג.)
 « Et maintenant, si Tu pardonnais leur faute ! sinon, efface moi donc de Ton livre que Tu as écrit ! » (32. 32)

Le Maguid de Douvna explique cet argument au moyen d'une parabole : Un ministre avait un ami qui avait l'habitude de voler dans les trésors du Roi. Chaque fois qu'on appréhendait le malhonnête, le ministre suppliait le souverain de lui pardonner, et celui-ci, par respect pour son Ministre, se laissait fléchir. Un jour, cependant, le malfaiteur fut pris en flagrant délit de vol des bijoux de la couronne! Sire, fit observer le ministre au Roi, vous supposez sans doute que mon ami est incorrigible pour avoir commis un crime aussi grave après tant de marque d'indulgence. Mais ce n'est pas le cas ! C'est parce qu'il sait qu'il peut toujours compter sur moi pour prendre sa défense. Je vous fait donc la suggestion suivante: Démettez moi de mes fonctions afin qu'il cesse de penser qu'il peut voler impunément. Tel a été l'argument de Moché Rabeinou : Efface moi de Ton livre ! Ainsi les Béné Israël cesseront-ils de compter sur mes prières pour les sauver, et se garderons-ils de pécher.

Rav Rubin zatsal « Talelei Oroth »

הודעני נא את דרכך (ל.ג.יג)

« Fais-moi connaître Tes voies » (33,13)

D'après la guémara Bérahot (7a), Moché demanda à D. : Maître du monde, pourquoi tel juste est-il comblé de bonheur et tel autre frappé par le malheur, tel méchant comblé de bonheur et tel autre frappé par le malheur ? **Le Hafets Haïm** commente: Beaucoup s'interrogent : Pourquoi un tel est-il pauvre et tel autre est-il riche ? Souvent, le premier se conduit exactement comme le second et parfois, il est encore plus méritant que lui. Venu au monde pour un temps limité, l'homme veut avoir une réponse à toutes ses questions et notamment: Pourquoi un tel est pauvre alors que tel autre est riche. S'il avait vécu avec le pauvre et le riche pendant plusieurs centaines d'années, il aurait vu qu'au siècle précédent, la situation était inversée. Après les avoir soumis à l'épreuve de la richesse ou à celle de la pauvreté, le Ciel a interverti les rôles. L'homme qui ne peut avoir une vue d'ensemble du monde durant sa brève existence est comme un hôte de passage. Au lieu

de nous interroger sur la conduite de D. dans le monde, nous devons être convaincus, que tout ce qu'Il fait est pour le bien. Le Hafets 'Haïm comparait l'homme à un bébé qui gesticule et crie dans son berceau, avec une moue de colère, comme s'il était tout puissant, alors qu'il est aussi faible qu'un prisonnier pieds et mains liés.

כִּי לֹא יִרְאֵנִי הָאֱלֹהִים וְחַי (לג. כ)

« Car l'homme ne peut me voir et vivre » (33,20)
Pourquoi le fait de voir Hachem entraînerait-il la mort? Le Rav Eliyahou Dessler (Mikhtav méEliyahou) propose une explication basée sur la morale: Hachem a créé l'homme pour lui donner le libre arbitre. Placé devant le choix de faire le bien ou le mal, quand il se renforce et fait le bien, cela lui accorde un vrai mérite. C'est pour cela que l'homme a été créé. Mais celui qui verrait Hachem, serait alors confronté à la Vérité et, devant une telle révélation, en perdrait le libre arbitre. Sa vie n'aurait alors plus de raison d'être. L'homme qui voit Hachem ne peut donc plus vivre. En ce sens tant que nous sommes vivants dans ce monde nous avons un espace pour le « doute », on ne peut pas totalement voir clairement Hachem, libre arbitre oblige. Et notre yétser ara va user de cette corde pour faire que nous n'utilisions pas pleinement nos potentialités, pour que nous fautions.

וַיֹּאמֶר ה' אֶל מֹשֶׁה פָּסֵל לְךָ שְׁנֵי לַחַת אֲבָנִים כְּרֵאשֵׁינִים וְכַתְּבֵנִי עַל הַלְּחַת אֶת הַדְּבָרִים אֲשֶׁר הָיוּ עַל הַלְּחַת הָרֵאשֵׁינִים אֲשֶׁר שָׁכַבְתָּ (לד. א)
« Hachem dit à Moché : Taille toi-même deux Table de pierre semblables aux précédentes, et je graverai sur ces Tables les paroles qui étaient sur les premières Tables que tu as brisées. » (34, 1)

Rav Chemouel Rozovsky explique que les Tables de la Loi font référence aux « Tables » du cœur de l'homme. Ainsi, lorsque les Béné Israël reçurent les premières Tables, ils se trouvaient à un niveau élevé sur le plan spirituel, et la Tora devait être gravée dans leur cœur. Cependant, ces Tables n'étaient qu'un cadeau de Hachem: Elles n'avaient bénéficié d'aucune participation ni d'efforts émanant de l'homme. Elles furent alors brisées à la suite du Veau d'or. En revanche, les secondes Tables, taillées par Moché Rabbeinou, symbolisent le travail et l'effort personnels de l'homme, grâce auxquels il parviendra à graver la Tora dans son cœur et à l'acquérir en propriété éternelle, tout comme ces Tables qui sont éternelles et ne peuvent être brisées. Ainsi si l'homme remplit son rôle et s'efforce de comprendre la Tora et de l'appliquer, Hachem l'aidera. C'est d'ailleurs ce que nous laisse entendre le fait que c'est Hachem qui écrivit les commandements sur les pierres taillées par Moché. Il y a l'union personnel de l'homme et de l'aide de Hachem.

Les Trésors du Chabbat

וְרָאוּ בְנֵי יִשְׂרָאֵל אֶת פְּנֵי מֹשֶׁה כִּי קָרַן עוֹר פְּנֵי מֹשֶׁה וְהִשִּׁיב מֹשֶׁה אֶת הַמַּסְכָּה עַל פְּנָיו עַד בָּאוּ לְדַבֵּר אִתּוֹ (לה. לד)
« Les Bné Israël voyaient le visage de Moché, et [constataient] que la peau du visage de Moché resplendissait. Moché remettait le voile sur son visage jusqu'à ce qu'il parle [à nouveau] avec Hachem. » (34,35)

Rabbénou Béhayé enseigne que Moché gravit à trois reprises le mont Sinaï, et à chaque fois, l'éclat de son visage s'intensifiait. C'est pour cette raison que le nom de Moché est mentionné trois fois dans ce verset. Moché garda cette lumière sur son visage jusqu'à sa mort, comme il est écrit : « Son éclat n'avait pas faibli et sa vigueur ne l'avait pas quitté » (Dévarim 34,7). Même à l'approche de la mort, l'éclat que son visage portait de son vivant n'avait pas faibli. Selon certains, Moché couvrit son visage par humilité, pour ne pas que l'on constate la grandeur qui lui fit mériter cette luminosité. Certes, lorsqu'il enseignait la Torah au peuple, il ôtait son voile, mais il espérait que l'on attribuerait son éclat à la Torah. Après avoir terminé d'enseigner, il remettait son voile.

Halakha : La toilette du corps

L'usage admis selon certains décisionnaires, est de ne pas adopter d'ordre précis lorsque l'on se douche. Cependant, la majorité d'entre eux recommandent d'adopter un certain ordre dans le lavage des membres du corps: Ils préconisent de commencer par la tête (roi des membres), de continuer avec la poitrine ou se trouve le cœur (deuxième organe important), et de terminer en lavant le bras droit puis le gauche, le pied droit puis le pied gauche.

Rav Azriel Cohen Arazi

Dicton : On ne peut pas avoir confiance à sa richesse, car elle peut s'envoler en un instant, en revanche celui qui se fit à Hachem, ne craindra rien

Tseda La Darekh

Chabat Chalom

יוצא לאור לרפואה שליומה של דינה בת מרים, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם בן רבקה, מאיר בן גבי זווירה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בן קארין מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת ג'וסי חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, שמחה ג'וזה בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, אלחנן בן חנה אנושקה, רבקה בת ליהו, רישאר שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עוזיא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמנוה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון : לאלודי רחל מלכה בת חשמה, ולציפורה לידיה בת רבקה, ליוסף גבריאל בן רבקה, למרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה ורע של קיימא ללבנה מלכה בת עוזיא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'יזיל לאוני. לעילוי נשמת : אליהו בן זהרה, ג'ינט מסעודה בת ג'זיל יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מורים משה בן מרי מרים. משה בן מול פורטונה. שמחה בת קמיר. מיכאל צ'רלי בן ג'ולייט אסתר. אמיל חיים בן עוז עוזיא, לינה רחל בת מיה, ראובן בן חנינה.

Yossef Germon Kollél Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollél

www.kollél-aixlesbains.fr